

NÉGOCIATIONS

DIMINUTION DU NOMBRE DE CONGÉS DE MALADIE

Un des objectifs de négociation de l'employeur est de « réduire le quantum des jours prévus à la banque de congés de maladie ».

Selon lui, « la banque de congés de maladie est de neuf point six (9,6) jours par année pour les personnes salariées à temps complet du réseau de la santé et des services sociaux. En moyenne, cinq (5) jours de la banque de congés de maladie sont monnayés annuellement. Les coûts rattachés à l'utilisation de la banque de congés de maladie (journées d'absence et journées monnayées en fin d'année) se chiffrent à plus de 250 M\$ pour l'année 2008-2009. »

Cette demande patronale est une belle récompense pour votre présence soutenue au travail, n'est-ce pas ?

Croyez-vous que la demande patronale est acceptable ?

L'APTS ne croit pas et juge cette demande inconcevable.

L'APTS pense qu'en faisant cette demande, l'employeur ne s'attaque pas au fond du problème et qu'il punit les personnes salariées qui n'utilisent pas toutes leurs journées de congés de maladie.

Si vous êtes du même avis que l'APTS, venez en grand nombre aux activités de mobilisation organisées afin de démontrer au gouvernement votre appui à votre équipe de négociation.

**Nous vous attendons en grand nombre à midi,
à la manifestation du 20 mars à Montréal,
Place du Canada, angle Peel et René-Lévesque Ouest.**